

Les régimes matrimoniaux dans un contexte international : Quels réflexes ? Quels outils ?

#régimes matrimoniaux

#loi applicable

#Règlement européen 2016/1103 du 24 juin 2016 en matière de régimes matrimoniaux

Durée : 1 jour

Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, nous sommes en mesure de vous accueillir, n'hésitez pas à nous contacter à info@coform.fr, nous étudierons ensemble vos besoins.

Description

Dans un contexte de circulation sans cesse croissante des personnes, fréquents sont les couples dont la situation comprend un ou plusieurs éléments d'extranéité: nationalité, lieu de célébration du mariage, contrat de mariage conclu hors de France, résidence habituelle à l'étranger... Quels doivent-être les réflexes d'un notaire français pour déterminer un régime matrimonial dans un contexte international? Quels sont les pièges à éviter en la matière? Quels sont les outils disponibles pour sécuriser la loi applicable ou en changer?

Objectifs pédagogiques



- Connaître les règles de conflit de lois en matière de régimes matrimoniaux mais aussi leur articulation
- Poser les bonnes questions aux clients et leur demander les pièces adéquates pour une gestion efficace des dossiers
- Conseiller des choix de loi avant ou pendant le mariage et maîtriser le formalisme applicable
- Appréhender la rédaction de contrats de mariage "sur-mesure" et la réception des équivalents étrangers

Programme de la formation



I- Couples internationaux: comment déterminer la loi applicable au régime matrimonial?

A- Les époux mariés avant le 1er septembre 1992

B- Les époux mariés entre le 1er septembre 1992 et le 28 janvier 2019

C- Les époux mariés depuis le 29 janvier 2019

II- Pourquoi et comment choisir la loi applicable au régime matrimonial?

A- Les motivations variées des désignations de loi

B- Le formalisme à respecter en matière de choix de loi

Pour qui ?

Personnes concernées par la formation :

Notaire, Collaborateur rédacteur.

Pré-requis :

L'auditeur doit avoir des connaissances en matière de droit français des régimes matrimoniaux.

Les points forts de la formation

- Acquisition et perfectionnement de réflexes pratiques utiles au quotidien
- Nombreux exemples concrets
- Éléments de droit comparé

Les moyens pédagogiques

- Support pédagogique
- Cas pratiques

Évaluation des acquis

Tout au long de la formation, des évaluations formatives sont mises en œuvre afin de :

- suivre la progression de l'apprenant ;
- renforcer les apprentissages par le biais de retours réguliers ;
- ajuster les modalités pédagogiques si nécessaire (remédiation, approfondissement, etc.).

À l'issue de la formation, une évaluation sommative est réalisée afin de valider les acquis par rapport aux objectifs visés. Elle permet de :

- mesurer objectivement le niveau de maîtrise atteint ;
- attester des compétences acquises à travers un livrable, une certification, une grille de positionnement ou un test final.